



Rapport sur la situation financière **2024**

(Public Disclosure)

Vaudoise Générale,
Compagnie d'Assurances SA

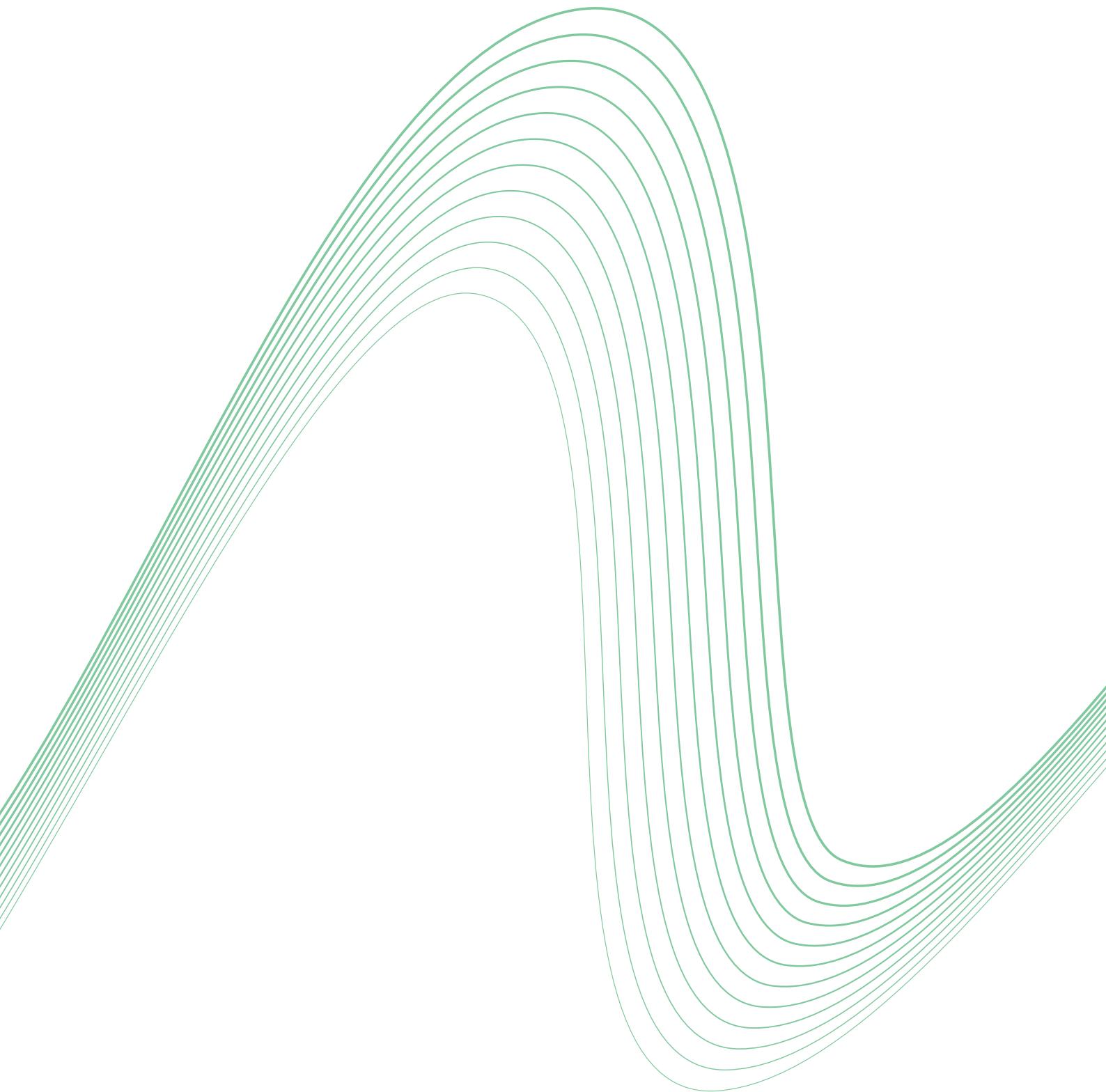


Table des matières

4 Résumé du rapport sur la situation financière

6 A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques
 2. Principaux segments d'activité
 3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances
-

13 B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise
-

18 C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration
 2. Direction
 3. Gestion des risques et système de contrôle interne
-

27 D. Profil de risques

30 E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation
 2. Évaluation proche du marché des actifs
 3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements
-

36 F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital
 2. Fonds propres
-

37 G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST
 2. Définitions
 3. Évolution globale du SST
-

43 Annexes

Ce rapport a été approuvé par le Comité de direction le 14 avril 2025 et par le Conseil d'administration le 29 avril 2025.
Information aux lectrices et aux lecteurs : tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement.

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2024 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (public disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurance non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 89,2 millions pour l'exercice 2024. Les primes émises en affaires directes progressent de 5,0%, à CHF 1'136,0 millions. Les assurances P&C évoluent de 2,9% alors que les assurances de personnes progressent de 8,0%. Le rendement comptable net des placements est de 3,6%.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre, depuis 2016, les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurances et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2024 et sur décision du Conseil d'administration du 23 mars 2024, la société a distribué un dividende ordinaire de CHF 43 millions et a doté le fonds de redistribution des excédents non-vie de CHF 36 millions dans un but de redistribution dès le 1^{er} juillet 2024 à sa clientèle. Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 207 millions de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2024).

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2025.

Le taux de solvabilité SST 2025, calculé sur la base des données au 31 décembre 2024, est de 313% au 1^{er} janvier 2025. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Notre stratégie évolue en tenant compte de l'environnement dans lequel nous vivons (politique, juridique, technologique, légal, etc.) et par conséquent des besoins du marché, de notre clientèle et de nos différentes parties prenantes. C'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – s'inscrivent dans notre identité coopérative. Notre mission est de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible. Assureur suisse, notre cœur de métier consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux PME des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques.

Notre Groupe s'adapte et évolue en permanence. Notre stratégie est centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

1.1 Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Grâce à notre identité coopérative, notre Groupe se développe de manière autonome dans une perspective à long terme, dans l'intérêt de sa clientèle et de ses parties prenantes. Nous souhaitons ainsi garantir une solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Chaque année, nous partageons une partie de nos bénéfices. Pour la période 2025-2026, notre Compagnie redistribuera CHF 44 millions à ses assurées et assurés.

Selon les enquêtes de satisfaction client 2024, et notamment celles menées par comparis.ch et bonus.ch, notre Compagnie s'est hissée en tête du classement dans la catégorie Véhicules à moteur. Nous figurons également sur le podium en matière d'assurance ménage/RC privée.

La proximité demeure une valeur clé de notre entreprise. En 2024, nous avons d'ailleurs obtenu le label Swiss Customer Service Excellence.

Cette récompense reflète l'engagement des collaboratrices et collaborateurs du Contact Center à fournir un service client de qualité supérieure, en étant à l'écoute, compréhensifs et en prenant le temps de bien renseigner la clientèle.

Nous travaillons sur l'attractivité de l'entreprise comme employeur pour favoriser la rétention de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que l'engagement de jeunes talents et de professionnels expérimentés. L'environnement de travail sain, dynamique et inclusif ainsi que les opportunités de formation et de développement des compétences favorisent une fidélité élevée à l'égard de l'entreprise.

Nous soutenons la relève suisse du tennis. Grâce à notre partenariat avec la fédération Swiss Tennis, nous sommes partenaires de l'ensemble des événements dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans.

En complément, nous apportons notre soutien à deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker. De plus, nous nous investissons pour de nombreux événements culturels et sportifs en Suisse comme le Montreux Jazz Festival, l'Opéra de Lausanne, Weltklasse Zürich, Athletissima ou encore le tournoi de golf Omega European Masters.

1.2 Améliorer nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies
Notre Compagnie offre une expérience client optimisée et des solutions répondant aux besoins du marché. Grâce aux meilleures technologies, nous souhaitons améliorer notre efficience sur toute la chaîne de valeur et accompagner nos collaboratrices et collaborateurs dans ce processus de changement.

En 2024, nous avons poursuivi notre programme de transformation digitale, levier majeur pour notre entreprise, et avons ainsi franchi des étapes importantes.

Nous avons notamment développé notre Espace client. Ce dernier va continuer de s'enrichir dans les prochains mois afin d'en faire la réelle pierre angulaire de la relation client. Nous avons également déployé le premier socle de notre outil de CRM destiné à simplifier le quotidien de nos équipes sur le terrain. Les nouvelles fonctionnalités permettent à nos conseillères et conseillers une gestion facilitée des opportunités de vente grâce à des processus simplifiés.

Ces avancées confirment notre ambition de répondre aux besoins actuels et futurs de notre clientèle, mais aussi de nos équipes en attente d'une expérience toujours plus simple, rapide et transparente.

Le programme de transformation digitale vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ainsi, notre Compagnie peut se concentrer sur les missions à forte plus-value.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle (IA) générative, nous avons lancé plusieurs initiatives exploratoires dans ce domaine. Ces démarches sont réalisées en conformité avec nos valeurs d'entreprise.

En 2024, nous avons étendu l'une des solutions de Microsoft au sein de la Compagnie. De nombreux collaborateurs et collaboratrices utilisent Copilot, qui intègre l'IA à l'ensemble des applications de Microsoft 365.

1.3 Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière de notre Groupe

Notre Compagnie poursuit une croissance rentable dans son cœur de métier assurantiel. Nous intervenons en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurances et de prévoyance.

Nous avons réalisé des résultats financiers de qualité au regard de notre appétit aux risques et aux conditions du marché suisse afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne. En 2024, l'évolution du volume de primes en assurances non-vie est supérieure au marché en se situant à +5,1%. Le ratio combiné en non-vie s'élève à 96,6%.

Depuis plusieurs années, nous renforçons notre présence en Suisse alémanique. Il s'agit d'une priorité stratégique pour notre Groupe.

Notre portefeuille progresse dans cette région, tant par les affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présents en Suisse romande, nous souhaitons nous développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire suisse. En 2024, nous avons ouvert quatre nouvelles agences à Aesch (BL), Biasca (TI), Reinach (AG) et Yvonand (VD).

La distribution de nos solutions d'assurance s'appuie sur deux canaux principaux: le réseau d'agences et les courtiers indépendants. Notre réseau compte 118 points de vente organisés en deux régions de marché. En 2024, l'optimisation en matière de conseil et de gestion des équipes s'est poursuivie avec l'objectif de toujours mieux servir nos clientes et clients et améliorer leur satisfaction. La Vaudoise poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de distribution omnicanale, en phase avec sa valeur de proximité. Elle est ainsi une des seules compagnies à traiter les cas de sinistres en agence. En 2024, elle a aussi renforcé le soutien à la distribution grâce à des activités de marketing locales.

Proches de notre clientèle, nos conseillères et conseillers interviennent auprès des particuliers et des PME.

Grâce à notre organisation composée de trois services courtiers et de conseillers aux courtiers d'agence, notre Compagnie est reconnue pour être un partenaire privilégié par l'ensemble de nos intermédiaires.

1.4 Compléter notre offre par des solutions et des services complémentaires

Nous saisissons des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et dans d'autres domaines stratégiques. En 2024, notre Groupe a poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants: assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) et assurance maladie (Groupe Mutuel). Notre Compagnie est leader sur le marché suisse dans les assurances pour animaux. Avec Epona et Animalia, nous développons une stratégie multimarque dans ce segment.

Avec Procimmo Group SA, nous soutenons la gestion d'actifs immobiliers en Suisse pour le compte de tiers. Cet investissement stratégique nous permet de gagner en importance et de générer des effets d'échelle lors de l'acquisition de projets immobiliers de taille conséquente en Suisse. Ce portefeuille orienté vers l'immobilier industriel et logistique complète les prestations de Berninvest AG concentré sur le segment résidentiel.

Nous investissons dans la scale-up NewCo Switzerland SA, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne. De la réception de la demande à l'enregistrement au Registre du commerce en passant par la légalisation des signatures et la modification de l'inscription, NewCo offre une solution digitale simple et rapide. Fondée en 2020 et déjà leader dans le domaine de la LegalTech en Suisse romande, la société se développe outre- Sarine. Pour la soutenir dans sa croissance future, nous avons pris une part de 20% dans son capital-actions.

Nous poursuivons notre soutien à Popety SA, start-up spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier en Suisse. Grâce à son logiciel de prospection immobilière, la société collecte et combine des millions de données immobilières pour faciliter le travail de prospection.

En 2024, nous avons maintenu notre confiance en «Future of Health Grant» et plus spécifiquement notre soutien à Neuria, une start-up qui fait partie de ce programme. Lancé par CSS et EPFL Innovation Park, «Future of Health Grant» stimule l'innovation des jeunes pousses spécialisées dans la santé 3.0 en leur fournissant les ressources et le financement nécessaires pour se développer.

Nous apportons également notre soutien à Deep Tech Nation Switzerland Foundation. La fondation s'engage à améliorer durablement les conditions-cadres pour les start-up, pour les scale-up et pour les investisseurs suisses dans le secteur de la deep tech, afin que davantage de capital-risque afflue sur le marché helvétique. L'objectif est de mobiliser CHF 50 milliards de francs au cours des dix prochaines années et de renforcer à long terme la capacité d'innovation et la compétitivité de la Suisse.

Vaudoise Fondation de placement a pour but de placer et de gérer collectivement des fonds d'institution de prévoyance. Ce type de véhicule présente l'avantage par rapport aux fonds cotés d'être décorrélé de la volatilité des marchés financiers. La fondation souhaite atteindre un volume sous gestion de plus de CHF 500 millions dans les cinq prochaines années, avec des caisses de pension qui partagent les mêmes valeurs.

1.5 Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

Fidèles à nos valeurs, nous inscrivons la durabilité dans l'ensemble de nos activités.

En tant que société coopérative, notre Compagnie possède les fondamentaux durables depuis sa création en 1895.

Nous avons développé notre propre stratégie de durabilité en 2020. Celle-ci repose sur quatre piliers et un axe transverse, reflétant les enjeux extra-financiers qui sont au cœur de notre métier d'assureur: Assureur engagé; Investisseur responsable; Employeur motivant; Entreprise citoyenne et Gestion consciente des ressources et du climat. Dans chacun de ces piliers stratégiques, nous avons identifié des thèmes matériels environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur lesquels nous nous reportons systématiquement en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Notre rapport met en avant la manière dont notre Compagnie progresse dans l'atteinte des objectifs fixés pour 2025.

2. Principaux segments d'activité

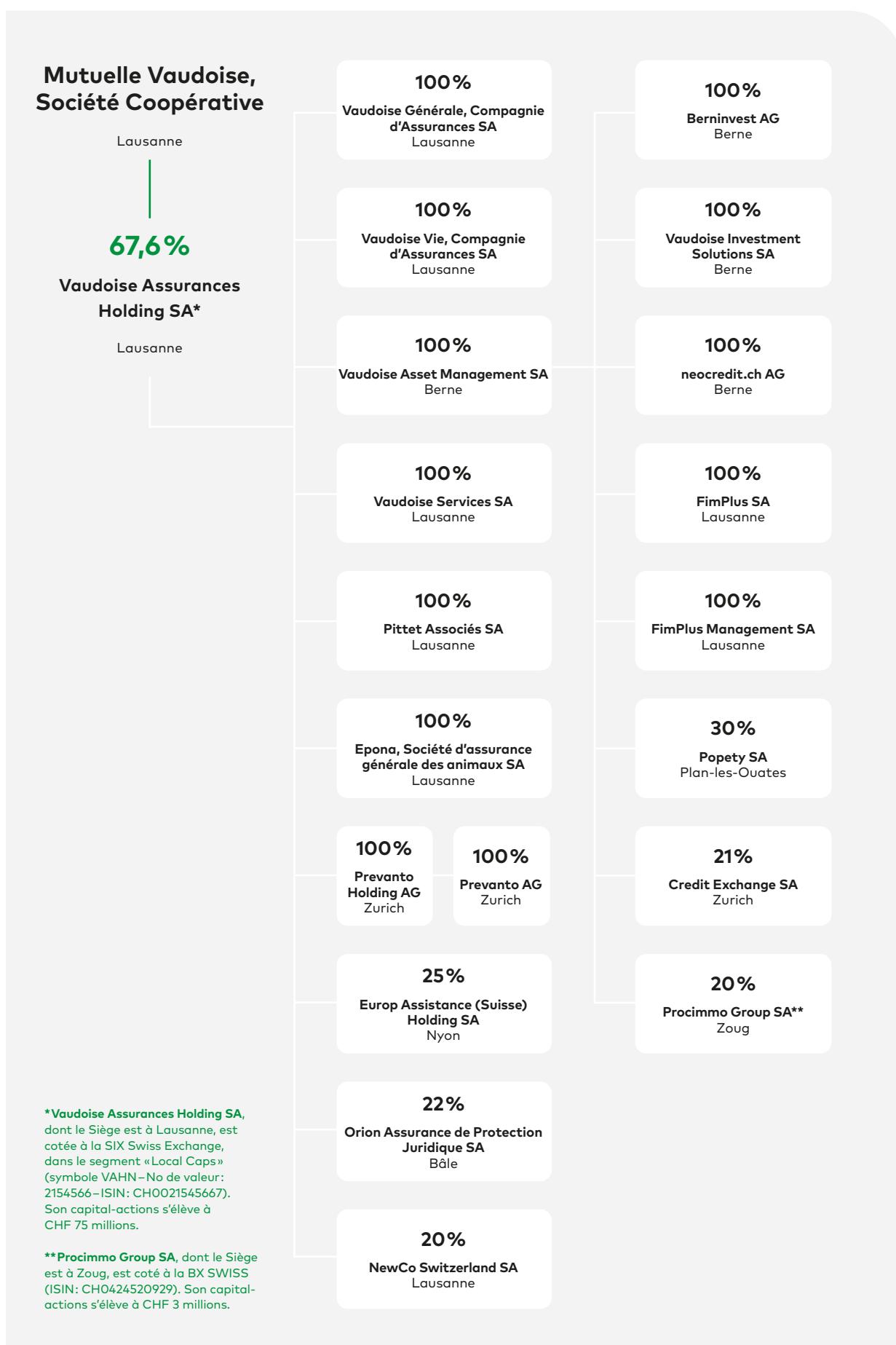
2.1 Assurances P&C

Les affaires P&C comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 2,9%.

2.2 Assurances de personnes non-vie

Le domaine des assurances de personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 8,0%. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2024 atteint CHF 1'430'204'100.-.

La société détient en direct sept filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit de:

- Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions);
- Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions);
- Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions);
- Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 100'000.-);
- Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 2'250'000.-);
- Prevanto Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.-), qui détient Prevanto AG.

Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient, indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA, la totalité du capital-actions de cinq filiales:

- Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003);
- Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin;
- FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier;
- FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier;
- neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME (en run-off).

Vaudoise Asset Management SA détient également trois sociétés sous influence notable:

- 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier;
- 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier;
- 20% de Procimmo Group SA, à Lausanne, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière s'élève à CHF 180'180'000.- au 31 décembre 2024.

Vaudoise Assurances Holding SA détient trois sociétés sous influence notable:

- Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le Siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance, de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements, d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente;
- Orion Assurance de Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le Siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA;
- NewCo Switzerland SA est une scale-up basée à Lausanne. Elle est détenue à 20% par Vaudoise Assurances Holding SA et accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Ces trois sociétés sous influence notable ne sont pas cotées en bourse et entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence.

Quant à Vaudoise Fondation de placement, dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

3.2 Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA, à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige, à l'intention du Conseil d'administration, un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale, du 21 mars 2024, a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2024.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif «Résultat de l'entreprise, solo non-vie».

Les primes émises en affaires directes progressent de 5,0% à CHF 1'136,0 millions. Le résultat 2024 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 89,2 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse et par de bons résultats de placements.

Compte de résultat en millions de CHF

| | 2024 | 2023 |
|---|-----------------|-----------------|
| Primes brutes | 1'157,4 | 1'101,8 |
| Primes brutes cédées aux réassureurs | -44,0 | -42,9 |
| Primes pour propre compte | 1'113,4 | 1'058,9 |
| Variation des reports de primes | -2,6 | -1,9 |
| Primes acquises pour propre compte | 1'111,0 | 1'057,2 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | 0,4 | 2,0 |
| Total des produits de l'activité technique d'assurance | 1'111,4 | 1'059,2 |
| Charges des sinistres: montants payés bruts | -854,6 | -809,7 |
| Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs | 29,1 | 22,2 |
| Variation des provisions techniques | 48,6 | 42,2 |
| Variation des provisions techniques: part des réassureurs | -4,0 | -2,9 |
| Charges de sinistres pour propre compte | -781,0 | -748,1 |
| Frais d'acquisition et de gestion | -292,7 | -274,3 |
| Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion | 3,5 | 4,2 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte | -289,2 | -270,1 |
| Autres charges techniques pour propre compte | -25,4 | -25,1 |
| Total des charges de l'activité technique d'assurance | -1'095,6 | -1'043,3 |
| Résultat d'exploitation | 15,7 | 15,9 |
| Produits des placements | 245,7 | 245,4 |
| Charges financières et frais de gestion des placements | -144,8 | -182,9 |
| Résultat des placements | 100,9 | 62,5 |
| Autres produits financiers | 5,7 | 5,0 |
| Autres charges financières | -6,1 | -6,1 |
| Résultat sur les autres éléments financiers | -0,4 | -1,1 |
| Résultat opérationnel | 116,3 | 77,3 |
| Autres produits | - | - |
| Autres charges | - | -12,9 |
| Bénéfice avant impôts | 116,3 | 83,4 |
| Impôts directs | -27,0 | -4,0 |
| Bénéfice | 89,2 | 79,5 |

1.1 Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1 Assurances P&C

Avec une croissance de l'ordre de 3,0%, les affaires P&C poursuivent leur développement malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 668 millions de primes émises, les assurances P&C représentent près de 50% des primes d'assurances encaissées par le Groupe Vaudoise.

Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 1,1%. Les assurances Choses affichent une très bonne progression de 6,6% et la branche Responsabilité civile générale affiche une croissance de 2,7%.

Nous poursuivons nos partenariats avec Swiss Life pour la distribution des produits non-vie, et avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont très favorables. Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec Migros pour la distribution de solutions RC privée et ménage par le biais de l'insurtech Toni Digital.

Au niveau de la charge de sinistres, le nombre de cas de grêle et autres dommages naturels dans les assurances Véhicules à moteur a diminué en 2024 par rapport aux trois précédentes années. Il reste toutefois à un niveau élevé. L'impact du renchérissement sur le coût moyen des sinistres continue de faire l'objet d'un suivi rigoureux. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Pour les entreprises, la ligne Business One a été complétée pour couvrir de nouveaux segments, comme le secteur médical et paramédical.

Assurances Véhicules à moteur

Le secteur automobile a évolué dans un contexte difficile: les ventes de véhicules neufs ont enregistré une baisse de -6% à fin 2024. Le marché de l'occasion connaît également un déclin. Quant au marché de l'assurance Véhicules à moteur, qui avait connu plusieurs années de diminution des primes, il est reparti sur une tendance positive depuis fin 2021. Dans un contexte de vive concurrence, nous continuons à développer nos parts de marché.

Sur le plan des sinistres, l'année 2024 a été à nouveau marquée par le renchérissement des coûts de réparation. À noter qu'après trois années marquées par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, le nombre de cas de sinistres liés à la grêle a quelque peu diminué.

Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

En assurances Responsabilité civile, nous réalisons une croissance de notre volume de primes de plus de 2,7%. Ce résultat favorable est notamment dû aux affaires dans le segment des entreprises.

Le nombre des affaires conclues dans notre gamme de produits Business One est très élevé. Nous constatons que celle-ci répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré une légère augmentation du nombre de cas de sinistres tout en gardant un ratio combiné à un niveau favorable.

Assurances Choses

Nos primes en assurances Choses (qui couvrent les incendies, les dommages naturels et autres dommages aux biens) progressent. Cette année, nous enregistrons une hausse de 6,6%.

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire et assurance technique Tech in One) participe à cette excellente année au niveau de la croissance.

Animalia

Dans un contexte marqué par l'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détentrices et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons. En 2024, Animalia a connu une croissance à deux chiffres, soutenue par les performances de la souscription en ligne, de notre réseau de vente et de nos nombreux partenaires commerciaux.

Animalia a renforcé sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (primes adaptées en fonction de la race et de la région), et des outils modernes de demande de remboursement. La clientèle nous donne des retours positifs via nos enquêtes de satisfaction et nous plébiscite sur les réseaux sociaux. Animalia joue un rôle de plateforme d'innovation notamment en matière d'automatisation de la gestion des prestations.

1.1.2 Assurances de personnes non-vie

En 2024, les assurances de personnes non-vie ont connu une forte croissance, avec une hausse quasiment aussi élevée qu'en 2023 (CHF 36,1 millions contre CHF 36,3 millions l'année précédente), soit une augmentation de +8,0%. Cette hausse réjouissante a été réalisée en parallèle à une amélioration des rentabilités maladie et accidents.

Le contexte inflationniste exerce toujours une influence directe sur la croissance du marché suisse des assurances collectives maladie et accidents. En effet, l'inflation des salaires assurés influence la hausse des primes, mais également les prestations de prise en charge des salaires pour l'absentéisme des collaboratrices et collaborateurs. Comme pour la LAMal, les frais médicaux couverts en accidents se sont également renchéris.

Notre croissance des affaires en assurances de personnes non-vie est quasi aussi forte que l'année record 2023 (CHF 36,1 millions contre CHF 36,3 millions l'année précédente), la branche maladie étant la plus dynamique en 2024. La Suisse alémanique et la Suisse romande ont connu des croissances analogues en 2024. Parmi les réseaux de distribution, les courtiers et Swiss Life se sont distingués.

À l'instar des autres assureurs actifs en perte de gain maladie, nous surveillons cette branche d'assurance toujours déficitaire. Notre clientèle et nos prospects bénéficient de notre nouvelle solution pour cette couverture depuis octobre 2023.

Nos politiques de souscription et de renouvellement entreront en vigueur en avril 2025. Elles tiendront compte du contexte du marché et des expériences de l'exercice 2024.

En 2025, la Vaudoise et ses équipes resteront proches de leurs clientes et clients afin de les accompagner pour la couverture de leurs besoins tant en accidents qu'en maladie. Dans le domaine de la santé au travail, Corporate Health Services soutient les entreprises suisses (quel que soit leur assureur maladie et accidents), en proposant de nombreux services dans le domaine de la prévention, de la gestion et de l'accompagnement des absences.

1.2 Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale s'élève à fin décembre 2024 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soient assurées, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1 Résultats des placements par catégorie d'actifs

| | 2024 | 2023 |
|---|---------------|---------------|
| Biens immobiliers | 53,8 | 37,3 |
| Titres à revenus fixes | 60,2 | 30,8 |
| Prêts | 0,9 | 1,0 |
| Hypothèques | 3,1 | 3,0 |
| Actions | 23,7 | 14,9 |
| Autres placements | 104,1 | 158,5 |
| Total produits des placements | 245,7 | 245,4 |
| | | |
| Biens immobiliers | -13,2 | -18,4 |
| Titres à revenus fixes | -18,1 | -71,5 |
| Prêts | -1,3 | -0,7 |
| Hypothèques | -0,1 | -0,1 |
| Actions | -11,9 | -5,3 |
| Autres placements | -100,2 | -86,9 |
| Charges financières et frais de placements | -144,9 | -182,9 |
| | | |
| Résultat de placements | 100,9 | 62,5 |

1.2.2 Immobilier

Sur l'année 2024, Vaudoise Générale a vendu cinq immeubles pour un montant de CHF 51,2 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 523 millions (CHF 551 millions en 2023), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 18,8%, contre 19,9% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève à 3,3% en 2024.

1.2.3 Titres à revenus fixes

La valeur comptable des titres à revenus fixes atteint CHF 1'002 millions (CHF 962 millions en 2023), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 36,0%, contre 34,7% une année auparavant.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle s'élève à 5,0% alors que les performances des titres à revenus fixes en monnaies étrangères se situe à 11,0%.

1.2.4 Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées.

La valeur comptable des prêts atteint CHF 50 millions (CHF 75 millions en 2023), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 1,8%, contre 2,7% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché de ce portefeuille est de 2,9% en 2024.

1.2.5 Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle.

La valeur comptable des hypothèques atteint CHF 250 millions (CHF 234 millions en 2023), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 9,0%, contre 8,5% une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché est de 6,3% en 2024.

1.2.6 Actions

La valeur comptable des actions hors fonds d'actions atteint CHF 229 millions (CHF 241 millions en 2023). L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2024 représente 8,2% du total des actifs, contre 8,7% un an auparavant. Le portefeuille d'actions et de fonds d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de 5,6% pour les actions suisses et de 26,7% pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7 Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est de 6,3% du total des placements en 2024, contre 6,5% en 2023.

L'augmentation du résultat total sur les autres placements s'explique essentiellement par la hausse des produits des placements et par la baisse des charges financières et des frais de gestion de ces placements.

En tenant compte des autres titres à revenus variables, la valeur comptable des autres placements atteint CHF 729 millions (CHF 710 millions en 2023), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 26,2%, contre 25,6% une année auparavant.

1.2.8 Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu son exposition nette aux monnaies étrangères à un niveau proche de 12,5% de la valeur de marché de ses actifs. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2024 sont mentionnés ci-après.

| | | Conseil | Comité audit et risques | Comité rémunérations | Comité investissement | Comité transformation digitale |
|-----------------------------|--|---------|-------------------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------|
| Philippe Hebeisen | Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil | ● | ● | ● | ● | ● |
| Jean-Philippe Rochat | Vice-président du Conseil, président du Comité de rémunérations | ● | | ● | | |
| Martin Albers | Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale | ● | ● | | ● | ● |
| Nathalie Bourquenoud | Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale | ● | | ● | | ● |
| Javier Fernandez-Cid | Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques | ● | ● | | | |
| Eftychia Fischer | Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement | ● | | | ● | |
| Peter Kofmel | Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques et membre du Comité d'investissement | ● | ● | | ● | |
| Cédric Moret | Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale | ● | | ● | | ● |

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat a été associé jusqu'en 2024 et a un statut «Of Counsel» dès 2025, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise.

ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique.

Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020.

La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président) et de Bruno Férölles. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Jacques Marmier et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Patrick Streit (vice-président) et Julie Besson (administratrice indépendante). Le Conseil d'administration de Prevanto Holding AG est composé de Martin Kall (président) et de Stefan Schürmann.

1.1.1 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle.

Lors des Assemblées générales 2024 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Jean-Philippe Rochat a été réélu pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il a intégré les deux conseils en 2022. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond a été élu en 2022 et Bruno Férölles en 2024. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient des mandats d'un an, rééligibles. Frédéric Traimond, Patrick Streit et Julie Besson ont été élus en 2024. Stefan Schürmann et Martin Kall ont été élus au Conseil d'administration de Prevanto Holding AG pour une période de trois ans.

1.1.2 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils de Vaudoise Assurances Holding, de Vaudoise Générale, de Vaudoise Vie et de Mutuelle Vaudoise est identique. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et

assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

1.1.3 Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil, avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2024, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

1.1.4 Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes et de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2024, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

1.1.5 Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité de rémunérations tient à jour le plan de succession du Conseil d'administration et gère le processus d'identification des futures administratrices et futurs administrateurs que le Conseil

d'administration propose ensuite à l'Assemblée générale. Il veille à une saine représentation des compétences professionnelles ainsi que des genres et des régions linguistiques.

Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et la directrice des Ressources humaines (en fonction depuis le 1^{er} novembre 2024) sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2024, il a siégé à quatre reprises durant deux à trois heures.

1.1.6 Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2024, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Les honoraires des membres externes du Comité d'investissement sont approuvés annuellement lors de l'Assemblée générale conformément à l'art. 6, ch. 5 des statuts. De plus amples informations figurent en pages 172 à 174 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CRO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2024, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

1.1.7 Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2024, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir de décision.

1.1.8 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée

générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

1.1.9 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2024 figurent notamment l'évolution de l'inflation, les changements climatiques, la situation géopolitique, les risques cyber et la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CRO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et la DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

2. Direction

Au 31 décembre 2024, la Direction se compose des dix membres suivants:

| | |
|---------------------------|--|
| Jean-Daniel Laffely | Directeur général, CEO |
| Frédéric Traimond | Directeur général adjoint, CRO, Département Actuariat et Réassurance |
| Christoph Borgmann | Directeur, CFO, Département Finances |
| Stanislas Bressange | Directeur, CTO, Département Transformation digitale et Systèmes d'information |
| Nathalie Follonier-Kehrli | Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle |
| Grégoire Fracheboud | Directeur Département Vente et Marketing |
| Reto Kuhn | Directeur, CIO, Département Asset Management |
| Jacques Marmier | Directeur, Département Assurances de Personnes ¹⁾ |
| Kristel Rouiller | Directrice, Département Ressources humaines |
| Patrick Streit | Directeur, Département P&C |

1) Jacques Marmier a quitté ses fonctions opérationnelles le 31 décembre 2024 et a été remplacé par Bruno Férolles dès le 1^{er} janvier 2025.

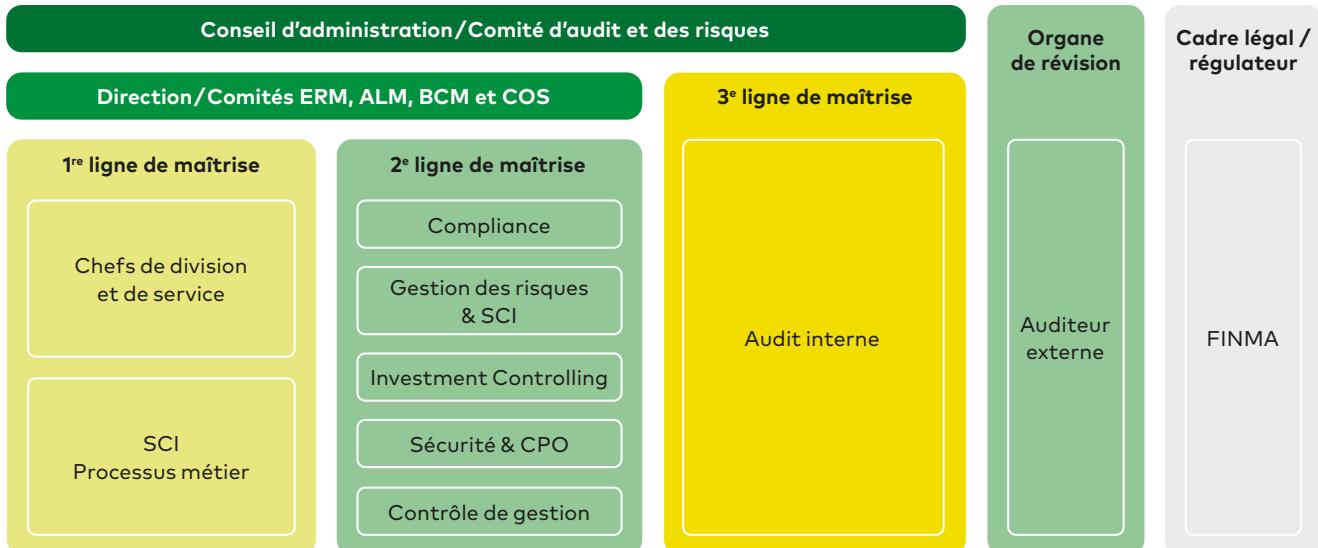
La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et le Système de contrôle interne (SCI) du Groupe, applicables pour Vaudoise Générale, s'articulent selon les axes décrits ci-dessous.

Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur les trois lignes de défense suivantes:

- Entités opérationnelles
- Fonctions de contrôle
- Audit interne



La mise en place et le maintien du dispositif de gestion des risques et du SCI, tout comme du Business Continuity Management (BCM), font partie de la gouvernance de l'entreprise et sont donc du ressort du Conseil d'administration. Dans ce contexte, le BCM est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise.

Le Conseil d'administration oriente et définit la stratégie globale de gestion des risques, du système de contrôle interne ainsi que du BCM et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

3.1 Le Comité de Direction (COD) et ses instances opérationnelles

L'animation et le suivi du système de gestion des risques reposent sur les instances opérationnelles suivantes :

Le Comité de Direction (COD) est globalement responsable de la gestion des risques du Groupe et des entités individuelles. Dans son approche de planification stratégique, il informe en temps et en heure le Conseil d'administration sur les risques majeurs, leur évolution et leur impact sur la solvabilité des sociétés du Groupe.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par priorité stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des priorités stratégiques est suffisant. Il est composé de la Secrétaire Générale (présidente), du CFO, du CTO, de la DRH et du CRO. Les priorités stratégiques fixées sont les suivantes: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et collaborateurs, protection des données

et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la Cellule de sécurité.

Le Comité de gestion des risques de l'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques.

Le Comité est composé du CRO (président), du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité et sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité ERM est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

Le Comité de pilotage BCM (Business Continuity Management) est chargé de l'organisation opérationnelle du plan de continuité de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques et de gestion de crise.

Le Comité ERM-T (Transformation digitale) est un sous-comité du comité ERM, dont la mission est de suivre spécifiquement les risques liés au programme de transformation digitale de la Vaudoise. La démarche du Comité ERM a été adaptée au suivi des projets liés à cette thématique.

3.2 Les acteurs clés et fonctions de contrôle de la gestion des risques

Les chefs de départements sont responsables de la prévention, de la détection et de l'évaluation et mitigation ainsi que l'acceptation des risques potentiels inhérents à leurs activités.

Le Chief Risk Officer fournit à la Direction et au Conseil d'administration une appréciation de la gestion des risques des sociétés d'assurances du Groupe et propose un cadre de Risk Management. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Il conseille et soutient, via le Risk Office, les Responsables des Risques Ligne (RRL) et les Responsables d'Activités Clés Retenues (RACR) sur les aspects de gestion des risques.

Avec le concours de l'actuaire responsable non-vie, il est responsable du modèle de quantification des risques (test suisse de solvabilité SST*), il s'assure que le modèle tient compte en permanence de l'évolution des risques des sociétés d'assurances du Groupe et il calcule le quotient SST. Il veille à prendre en compte les exigences de l'ORSA**.

***Le SST (Swiss Solvency Test)** est un instrument de contrôle qui repose sur une approche de bilan global. Dans ce cadre, l'entreprise d'assurances doit évaluer tous ses placements et engagements à leur valeur de marché. Il convient ensuite de modéliser les changements possibles de ces positions du bilan sur un horizon temporel d'une année et de déterminer le capital requis en conséquence. Le SST présente un modèle de quantification des risques via le calcul d'un capital économique (capital porteur de risque) et du risque pris dans le cadre de l'activité d'assureur (capital cible).

****Auto-évaluation en matière de risque et des besoins en capital (ORSA):** Les entreprises d'assurances doivent mener une évaluation interne des risques et de la solvabilité (Own Risk and Solvency Assessment, ORSA). Elles doivent être organisées de manière à pouvoir recenser, limiter et surveiller leurs principaux risques. Elles effectuent au moins une fois par an une évaluation interne prospective des risques et des besoins en capital. Cette évaluation interne permet à l'assureur de se doter d'une image globale quant à sa situation en matière de risques et de capital ainsi que des relations entre risques et capital. Un rapport annuel est transmis à la FINMA.

L'exercice ORSA 2024 a permis de valider la planification stratégique en termes de solidité financière et de capacité du Groupe à faire face à ses engagements, notamment vis-à-vis de ses assurées et assurés.

Le Risk Office contribue à la définition du concept ERM et à la gestion opérationnelle des risques. Il a pour objectif de promouvoir l'application des bonnes pratiques en matière de Risk Management. Il coordonne la revue annuelle des risques et présente les conclusions de cette revue. Il anime également la gestion quotidienne du SCI et coordonne les améliorations concernant les actions de contrôle.

Le Système de contrôle interne (SCI) vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Le SCI sur les états financiers (selon art. 27 LSA et art. 728 a, al. 1, ch. 3 CO), dont l'existence est attestée par l'auditeur externe, et le SCI portant sur les autres risques sont réalisés conformément aux exigences de la FINMA en matière d'audit prudentiel et aux exigences de l'ORSA.

Le SCI fait l'objet d'un rapport annuel spécifique destiné au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

L'actuaire responsable non-vie calcule et définit au moyen de bases de calcul actuarielles adéquates les engagements dans un bilan établi à la valeur de marché ou à une valeur proche du marché, les risques d'assurances dans le cadre de la solvabilité ainsi que les provisions techniques. Il a également la responsabilité de vérifier que le débit de la fortune liée soit conforme aux prescriptions du droit de la surveillance. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement la Direction de la Compagnie. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

Le Contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurances

Les risques d'assurances sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clientes et clients. Le risque est l'association de plusieurs facteurs: la probabilité d'occurrence, la gravité (l'exposition, l'impact) et l'acceptabilité (après couverture de réassurance). Les risques d'assurances résultent donc directement des polices d'assurances, de la politique de souscription et de l'activité ou du profil des assurés.

L'objectif est d'optimiser les risques d'assurances. Les mesures principales existantes pour réduire ces risques sont:

- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- adaptation des règles de souscription à la suite du lancement de nouveaux produits et du développement de nouveaux outils d'offres et de nouvelles procédures de contrôle et suivi régulier au minimum une fois par année en lien avec les analyses de rentabilité;
- la cession des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi du comportement de la clientèle et l'évolution des dangers et leurs conséquences;
- mise en conformité avec les réglementations;
- formations dédiées aux produits d'assurances et à la gestion des sinistres.

Vaudoise Générale monitore de manière permanente l'évolution des risques et l'adéquation de ses produits. Elle se fixe des objectifs d'acceptabilité des risques, des niveaux de rentabilité de produits et analyse les raisons des déviations afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires en vue de corriger les éventuels dépassements.

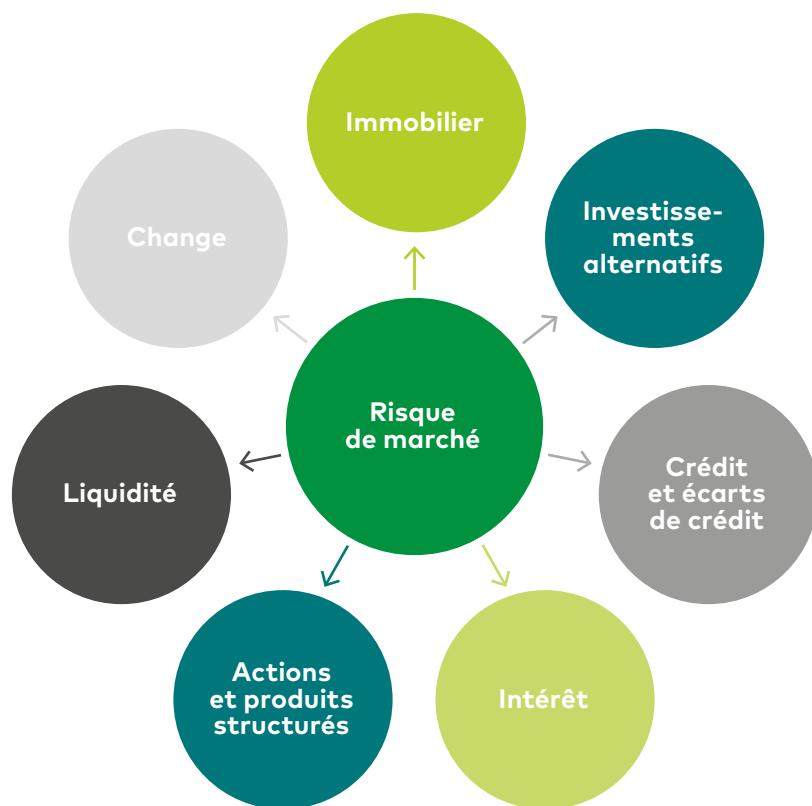
La réassurance de Vaudoise Générale fait l'objet d'analyses selon plusieurs critères d'efficience et d'optimisation du capital ainsi que d'analyses sur la qualité des réassureurs. La réassurance est un outil conséquent de mitigation du risque. Des analyses détaillées des événements de type catastrophes sont également réalisées sur le portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Générale est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques suivants:



Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation des actifs est divisée en trois grandes familles, à savoir:

- les titres à revenus fixes;
- les titres à revenus variables;
- l'immobilier.

Les titres à revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les titres à revenus variables comprennent les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente les risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Générale monitore très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la capacité de Vaudoise Générale de s'acquitter de ses obligations, principalement au titre des prestations payables et des sinistres. Pour l'évaluation de ce risque, les actifs sont répartis selon une échelle de disponibilités de trésorerie. À la fin de chaque période, la société analyse et évalue le risque de liquidité par rapport à la situation du marché, sur un horizon d'un à trois ans, en tenant compte des flux de trésorerie des actifs et des engagements d'assurances et en effectuant des tests de résistance. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport indique que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurances, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse et au Liechtenstein. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par zone géographique et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2024, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation conforme au marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, les actifs sont évalués à leur valeur de marché (Mark-to-Market) lorsque celle-ci est disponible. Si une telle valeur n'est pas disponible, des modèles d'évaluation adaptés sont utilisés (Mark-to-Model).

La valeur conforme au marché des engagements d'assurance se compose de deux éléments principaux : la meilleure estimation des engagements futurs, actualisés selon la courbe des taux sans risque (Best Estimate), et une marge de risque ou montant minimum (MVM) destinée à couvrir la charge supplémentaire qu'un repreneur exigerait pour assumer ces engagements.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Valeur des placements proche du marché

| en millions de CHF | 31.12.2024 | 31.12.2023 | Différence |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Immeubles | 834,8 | 878,6 | -43,9 |
| Titres à revenu fixe | 1'002,3 | 928,2 | 74,1 |
| Prêts | 48,5 | 71,5 | -23,0 |
| Hypothèques | 249,5 | 222,8 | 26,7 |
| Actions | 278,4 | 276,4 | 1,9 |
| Autres placements | 1'025,0 | 884,0 | 141,0 |
| – Placements collectifs de capitaux | 700,9 | 587,6 | 113,3 |
| – Placements alternatifs de capitaux | 324,2 | 296,4 | 27,8 |
| Total des placements | 3'438,4 | 3'261,6 | 176,8 |
| Créances issues d'instruments financiers dérivés | 24,5 | 25,7 | -1,2 |

Valeur des autres actifs proche du marché

| | | | |
|--|----------------|----------------|--------------|
| Liquidités | 217,7 | 198,1 | 19,6 |
| Part des réassureuses dans les provisions techniques | 61,8 | 63,9 | -2,1 |
| Créances issues des activités d'assurance | 26,7 | 22,6 | 4,1 |
| Autres créances | 39,1 | 44,8 | 5,7 |
| Autres actifs | 205,2 | 167,4 | 37,8 |
| Total des autres actifs | 550,5 | 496,8 | 53,7 |
| Total valeurs des actifs proches du marché | 4'013,4 | 3'784,1 | 229,3 |

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2024:

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1 ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport annuel, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport annuel est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

2.1 Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode Discounted Cash-Flow (DCF).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes et actions

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité:

Classe d'actifs

| en millions de CHF | Valeur conforme au marché | Valeur selon rapport d'activité | Différence |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------------|------------|
| Immeubles | 834,8 | 522,5 | 312,3 |
| Prêts | 48,5 | 49,9 | -1,4 |
| Hypothèques | 249,5 | 249,7 | -0,2 |
| Titre à revenus fixe | 1'002,3 | 1'002,2 | - |
| Actions | 278,3 | 229,4 | 48,9 |
| Placements collectifs en actions | 700,9 | 553,5 | 147,4 |
| Placements alternatifs | 324,2 | 175,2 | 149,0 |

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la hausse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Évaluation conforme au marché des engagements d'assurance

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1 Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte de la législation en vigueur (LSA, OS, OS-FINMA). Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la différence de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements nette de réassurance au 31.12.2024:

| en millions de CHF | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|---|----------------|----------------|
| Provisions techniques | 1'914,1 | 1'949,5 |
| Provisions non techniques | 183,6 | 190,6 |
| Dépôts, dettes et comptes de régularisation | 686,9 | 591,4 |
| Total du passif | 2'784,6 | 2'731,6 |

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes et reports de primes.

Les provisions nécessaires à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découplant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions pour rentes LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et à long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2 Valeur proche du marché des engagements d'assurance

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y compris les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours et d'une marge de risque selon les prescriptions de la nouvelle version de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024.

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou en stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum (MVM) correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance.

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible, «Best estimate», des engagements d'assurance nets de réassurance:

| en millions de CHF | 31.12.2024 | 31.12.23 |
|---|----------------|----------------|
| Provisions techniques | 1'309,0 | 1'268,4 |
| Montant minimum (MVM) | 167,1 | 141,2 |
| Provisions non techniques | 0,2 | 7,3 |
| Dépôts, dettes et comptes de régularisation | 686,9 | 591,4 |
| Total du passif | 2'163,3 | 2'008,3 |

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

| en millions de CHF | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|---|----------------|----------------|
| Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes) | 922,3 | 957,6 |
| - Réassurance cédée | -61,8 | -63,9 |
| - Effet de discount | -9,4 | -39,5 |
| Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes) | 851,1 | 854,2 |
| - Réserves mathématiques pour rentes | 256,0 | 248,5 |
| - Effet de discount | 48,5 | -28,1 |
| - Réserves mathématiques pour rentes | 304,5 | 220,4 |
| Provisions pour report de primes (nettes) | 58,9 | 57,6 |
| Provisions pour participation future des assurés aux excédents (nette) | 89,4 | 85,2 |
| Autres provisions techniques | 5,2 | 51,1 |
| Valeur de marché de provisions techniques (nette) | 1'309,0 | 1'268,4 |

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. En effet, les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2 Montant minimum

Le montant minimum correspond à la provision pour coûts du capital qui est nécessaire à l'exécution propre des engagements d'assurance.

Le montant minimum représente la valeur estimée du coût du capital, incluant les risques d'assurance, de marché non-couvert et de crédit pour la durée des engagements d'assurance en cours. Ce montant est déterminé selon la méthode du coût du capital (COC - Cost of Capital).

Les risques associés sont les suivants:

- a) risque de provisionnement des affaires existantes au début de la période de référence et nouvelles affaires de l'année en cours - MVM₀;
- b) risque de provisionnement des affaires existantes à la fin de la période de référence MVM₁;
- c) risques de marché impossibles à couvrir (Non-Hedgeable Market Risk);
- d) risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- e) effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance;

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d) et e), il en résulte un montant minimum de CHF 167,1 millions au 31.12.2024 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

| en millions de CHF | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|--|--------------|--------------|
| a) MVM ₀ | 18,0 | 42,5 |
| b) MVM ₁ | 116,3 | 96,3 |
| c) Risques de marché impossibles à couvrir | 29,9 | - |
| d) Risques de crédit de réassureurs | 0,8 | 1,0 |
| e) Effet de scénarios | 2,0 | 1,5 |
| Montant minimum | 167,1 | 141,2 |

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales filiales établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2025.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

| en millions de CHF | Capital-actions | Réserves légales issues du bénéfice | Réserves facultatives issues du bénéfice | Bénéfice accumulé | Total des fonds propres |
|--|-----------------|-------------------------------------|--|-------------------|-------------------------|
| État au 31.12.2022 | 60,0 | 60,0 | 300,0 | 82,5 | 502,5 |
| Dividendes versés en 2023 | | | | -42,0 | -42,0 |
| Complément institutions de prévoyance | | | | -0,3 | -0,3 |
| Attribution pour dons divers | | | | -0,3 | -0,3 |
| Attribution pour participation futures des assurés aux excédents | | | | -38,0 | -38,0 |
| Bénéfice | | | | 79,5 | 79,5 |
| État au 31.12.2023 | 60,0 | 60,0 | 300,0 | 81,3 | 501,3 |
| Dividendes versés en 2024 | | | | -43,0 | -43,0 |
| Complément institutions de prévoyance | | | | -0,3 | -0,3 |
| Attribution pour dons divers | | | | -0,3 | -0,3 |
| Attribution pour participation futures des assurés aux excédents | | | | -36,0 | -36,0 |
| Bénéfice | | | | 89,2 | 89,2 |
| État au 31.12.2024 | 60,0 | 60,0 | 300,0 | 91,0 | 511,0 |

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché de CHF 1'788 millions (selon tableau en page 37) est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'277 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 656 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 605 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 16 millions de revalorisation des autres engagements.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est déterminée conformément à la réglementation actuelle de l'OS et de la LSA, ainsi qu'à l'OS-FINMA en vigueur. Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2025. Un nouveau modèle est introduit pour l'évaluation conforme au marché et à la représentation des risques pour les engagements du portefeuille LAA. Désormais, une approche par cash-flow est favorisée afin de tenir compte du fonds de renchérissement des rentes futures.

Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2025.

Les éléments principaux du résultat SST 2025, calculé sur la base des données au 31.12.2024 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

| en millions de CHF | SST2025 | SST2024 | Différence |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Calcul du capital cible | | | |
| Risque d'assurance | 300,9 | 286,8 | 14,0 |
| Risque de marché | 440,4 | 422,4 | 18,1 |
| Risque de crédit | 70,0 | 74,8 | -4,7 |
| Effets de diversification | -187,2 | -178,5 | -8,7 |
| Effets des scénarios | 12,1 | 11,5 | 0,6 |
| Résultat attendu d'assurance | -5,3 | -3,4 | -1,9 |
| Résultat financier attendu | -77,8 | -73,4 | -4,4 |
| MVMo | -21,54 | -42,5 | 20,9 |
| Autres effets sur le capital cible | - | - | - |
| Capital cible (CC) | 531,6 | 497,7 | 33,9 |
| Calcul du capital porteur de risque | | | |
| Valeur proche du marché des actifs | 4'013,4 | 3'784,1 | 229,3 |
| Valeur proche du marché des engagements | 2'225,1 | 2'072,3 | 152,8 |
| <i>dont montant minimum (MVM)</i> | 167,1 | 141,2 | 25,9 |
| Différence (actifs - engagements) | 1'788,3 | 1'711,8 | 76,5 |
| Déductions | -124,2 | -88,1 | -36,1 |
| Capital de base | 1'664,1 | 1'623,7 | 40,4 |
| Capital complémentaire | - | 0 | - |
| Capital porteur de risque (CPR) | 1'664,1 | 1'623,7 | 40,4 |
| Quotient SST CPR/CC | 313,1% | 326,3% | -13,2% |

Le quotient SST 2025, qui s'élève à 313,1%, indique que Vaudoise Générale dispose d'une capacité financière suffisante pour couvrir les risques, avec une marge trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance. Ce résultat est obtenu malgré le changement de modèle lié à la LAA.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible est égal au capital-risque, estimé sur une période d'un an et qui comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers, d'assurances escomptés et de la provision pour le coût du capital des affaires existantes au début de la période de référence et nouvelles affaires de l'année en cours - MVM₀ (voir chapitre E. Évaluation).

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

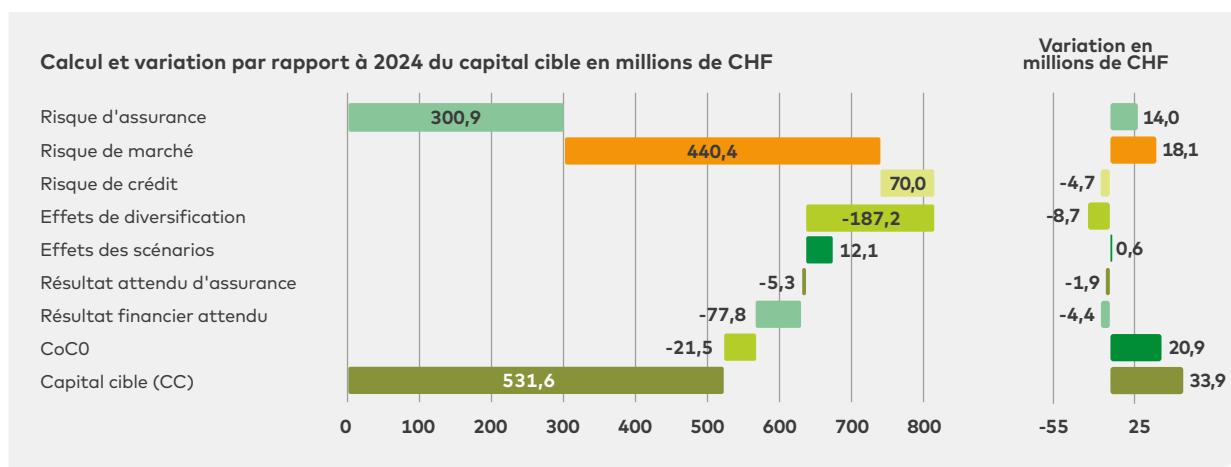
Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements (y.c. le montant minimum), déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Évolution globale du SST

3.1 Capital cible

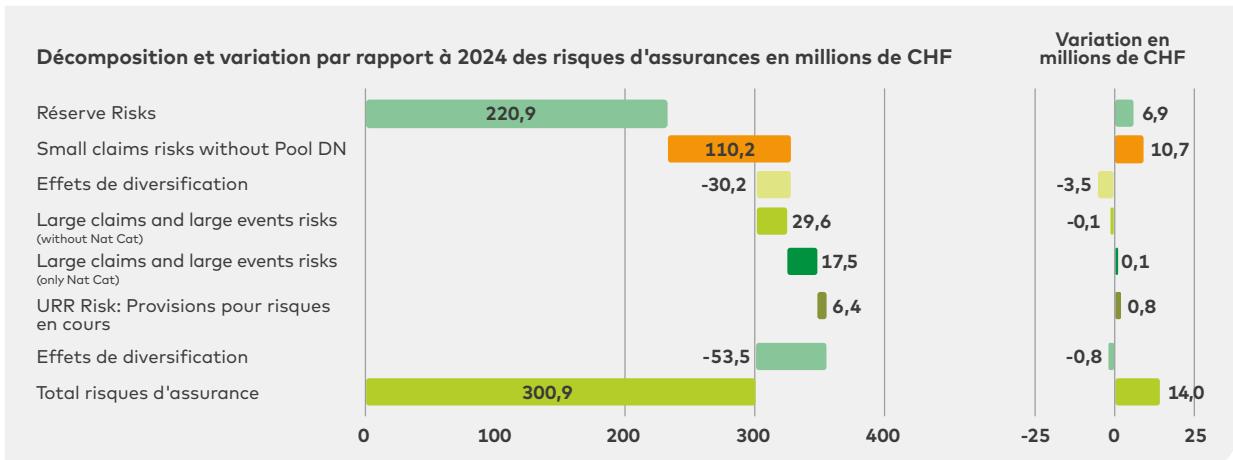
Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2025 (calculé au 31.12.2024):



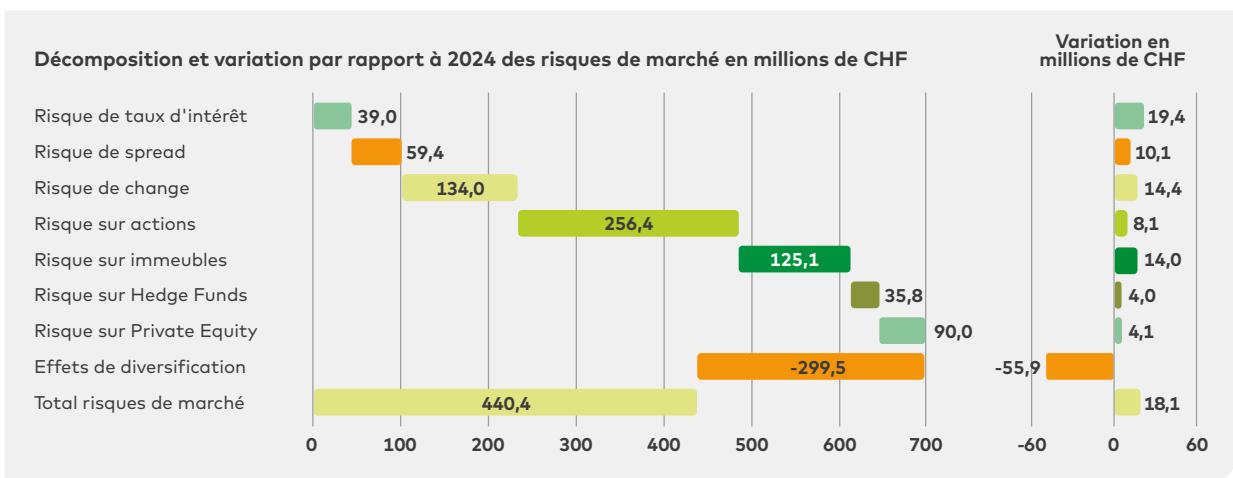
Par rapport à l'exercice SST 2024 (au 31.12.2023), les principaux changements sont:

- Hausse du risque d'assurance due à une nouvelle méthode d'évaluation des engagements LAA;
- Introduction de chocs d'inflation inattendus dans la volatilité du risque d'assurance;
- Actualisation des scénarios spécifiques pour le Terrorisme et les Cyberattaques.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2025 (calculé au 31.12.2024):



L'augmentation du risque d'assurances est principalement due au risque de réserve, avec CHF 6,5 millions expliqués par le changement de méthodologie LAA. Le deuxième facteur est l'introduction des chocs dans la distribution des sinistres, ce qui explique CHF 3,4 millions des 10 millions observés pour les petits sinistres de l'année en cours.



La hausse des risques de marché s'explique principalement par l'augmentation du risque de taux à la suite du changement de modèle et à l'intégration des risques liés au montant minimum. Parmi les autres facteurs explicatifs importants figurent la hausse du risque de spread liée à la prise de risque et aux investissements dans des titres à haut rendement, ainsi que l'augmentation de nos expositions en monnaies étrangères.

3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2025 (calculé au 31.12.2024):

Décomposition du capital porteur de risque

| en millions de CHF | SST 2025 | SST 2024 |
|---|----------------|----------------|
| Actif | | |
| Liquidités | 217,7 | 198,1 |
| Placements | 3'438,4 | 3'261,6 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 61,8 | 63,9 |
| Immobilisations | 90,2 | 93,0 |
| Dépôts, créances et comptes de régularisation | 205,2 | 167,4 |
| Total actifs | 4'013,4 | 3'784,1 |
| Passifs | | |
| Provisions techniques | 1'370,8 | 1'332,3 |
| Montant minimum | 167,1 | 141,2 |
| Provisions non techniques | 0,2 | 7,3 |
| Dépôts, dettes et comptes de régularisation | 686,9 | 591,4 |
| Fonds propres | 547,6 | 547,6 |
| Total Passifs | 2'772,7 | 2'619,8 |
| Capital de base | 1'788,3 | 1'711,8 |
| Déductions | -124,2 | -88,1 |
| Capital porteur de risque | 1'664,1 | 1'623,7 |

L'évolution à la hausse du capital porteur de risque s'explique principalement par:

- la baisse des réserves latentes sur passifs qui n'est pas compensée par la hausse des réserves latentes au niveau de actifs;
- l'augmentation des déductions par la hausse des valeurs immatérielles à la suite de la transformation digitale.



Annexes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Shape the future
with confidence

3

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Benoit Le Franc
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition du conseil d'administration



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

| Actif | Notes | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|--|-----------|----------------------|----------------------|
| Placements | | | |
| Biens immobiliers | | 522 512 895 | 550 806 929 |
| Titres à revenus fixes | | 1 002 214 048 | 962 416 572 |
| Prêts | | 49 918 026 | 75 245 753 |
| Hypothèques | | 249 670 161 | 234 465 249 |
| Actions | | 229 402 460 | 241 144 839 |
| Autres placements | | 728 685 508 | 710 316 868 |
| Total des placements | 10 | 2 782 403 099 | 2 774 396 211 |
| Créances sur instruments financiers dérivés | | 24 479 051 | 25 715 763 |
| Dépôts découlant de la réassurance acceptée | | 14 088 309 | 15 272 799 |
| Liquidités | | 217 715 498 | 198 117 333 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 11 | 64 122 901 | 67 918 137 |
| Immobilisations corporelles | 7 | 95 962 455 | 91 284 677 |
| Immobilisations incorporelles | 8 | 76 168 103 | 45 120 546 |
| Créances sur les preneurs d'assurance | | 8 868 603 | 7 392 931 |
| Créances sur les agents et d'autres intermédiaires | | 2 353 811 | 1 802 333 |
| Créances sur les entreprises d'assurance | | 15 476 447 | 13 379 451 |
| Créances nées d'opérations d'assurances | | 26 698 860 | 22 574 714 |
| Autres créances diverses | | 32 187 497 | 37 530 197 |
| Autres créances envers des détenteurs de participations | | 6 869 367 | 7 221 932 |
| Autres créances | | 39 056 864 | 44 752 129 |
| Prorata d'intérêts | | 9 333 063 | 7 590 607 |
| Actifs transitoires | | 9 650 566 | 8 125 253 |
| Comptes de régularisation actifs | | 18 983 629 | 15 715 860 |
| Total des actifs | | 3 359 678 768 | 3 300 868 169 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

| Passif | Notes | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|--|-------|----------------------|----------------------|
| Provisions techniques | 11 | 1 943 100 695 | 1 984 551 514 |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents | | 35 115 949 | 32 891 090 |
| Provisions non techniques | | 183 578 605 | 183 680 565 |
| Dettes sur instruments financiers dérivés | | 27 170 720 | 21 425 951 |
| Dépôts résultant de la réassurance cédée | | 7 690 534 | 7 175 899 |
| Dettes envers les preneurs d'assurance | | 363 487 761 | 351 675 166 |
| Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires | | 19 234 035 | 18 790 297 |
| Dettes envers les entreprises d'assurance | | 7 962 755 | 8 147 135 |
| Dettes nées d'opérations d'assurances | | 390 684 552 | 378 612 598 |
| Autres passifs divers | | 26 910 527 | 24 050 753 |
| Autres passifs envers des détenteurs de participations | 12 | 207 002 822 | 140 002 623 |
| Autres passifs | | 233 913 349 | 164 053 376 |
| Comptes de régularisation passifs | | 27 437 276 | 27 128 683 |
| Total des provisions et des dettes externes | | 2 848 691 681 | 2 799 519 675 |
| Fonds propres | | | |
| Capital social | | 60 000 000 | 60 000 000 |
| Réserves légales issues du bénéfice | | 60 000 000 | 60 000 000 |
| Réserves facultatives issues du bénéfice | | 300 000 000 | 300 000 000 |
| Bénéfice / perte (-) au bilan : | | | |
| Bénéfice ou perte reportée (-) | | 1 748 494 | 1 870 081 |
| Bénéfice ou perte de l'exercice (-) | | 89 238 594 | 79 478 413 |
| Total des fonds propres | 13 | 510 987 087 | 501 348 494 |
| Total des passifs | | 3 359 678 768 | 3 300 868 169 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

| Compte de résultat en CHF | Notes | 2024 | 2023 |
|---|-----------|-----------------------|-----------------------|
| Primes brutes | | 1 157 397 592 | 1 101 828 400 |
| Primes brutes cédées aux réassureurs | | -44 046 142 | -42 885 309 |
| Primes pour propre compte | | 1 113 351 451 | 1 058 943 090 |
| Variation des reports de primes | | -2 590 960 | -1 943 155 |
| Variation des reports de primes : part des réassureurs | | 216 189 | 221 973 |
| Primes acquises pour propre compte | | 1 110 976 680 | 1 057 221 909 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | | 401 302 | 2 012 610 |
| Total des produits de l'activité technique d'assurance | 14 | 1 111 377 983 | 1 059 234 518 |
| Charges des sinistres : montants payés bruts | | -854 629 642 | -809 653 698 |
| Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs | | 29 071 468 | 22 228 603 |
| Variation des provisions techniques | 15 | 48 576 124 | 42 242 041 |
| Variation des provisions techniques : part des réassureurs | 15 | -4 011 426 | -2 911 116 |
| Charges des sinistres pour propre compte | | -780 993 476 | -748 094 170 |
| Frais d'acquisition et de gestion | | -292 701 852 | -274 299 439 |
| Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion | | 3 506 530 | 4 184 307 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte | | -289 195 322 | -270 115 133 |
| Autres charges techniques pour propre compte | | -25 442 521 | -25 106 042 |
| Total des charges de l'activité technique | 14 | -1 095 631 319 | -1 043 315 344 |
| Résultat d'exploitation | | 15 746 664 | 15 919 174 |
| Produits des placements | 16 | 245 680 765 | 245 388 828 |
| Charges financières et frais de gestion des placements | 17 | -144 763 197 | -182 859 433 |
| Résultat des placements | | 100 917 569 | 62 529 395 |
| Autres produits financiers | | 5 723 457 | 4 998 633 |
| Autres charges financières | | -6 117 841 | -6 118 457 |
| Résultat sur les autres éléments financiers | | -394 384 | -1 119 824 |
| Résultat opérationnel | | 116 269 849 | 77 328 745 |
| Autres produits | | 0 | 19 000 000 |
| Autres charges | | 0 | -12 900 000 |
| Bénéfice avant impôts | | 116 269 849 | 83 428 745 |
| Impôts directs | | -27 031 255 | -3 950 333 |
| Bénéfice | | 89 238 594 | 79 478 413 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 85 OS-FINMA) en vigueur à partir du 1er septembre 2025.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Placements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum, respectivement 2.0% par an jusqu'à 20% de la valeur du bien au maximum pour les DDP) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les immobilisations incorporelles liées à la transformation digitale sont évaluées à leur coût d'acquisition et cumulés dans des immobilisations en cours. Dès qu'un projet spécifique est terminé, il est amorti de façon linéaire en fonction de sa durée de vie moyenne, laquelle se situe entre cinq et dix ans. Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et soixante-sept ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

| | 2024 | 2023 |
|---|----------------------|----------------------|
| 5. Honoraires versés à l'organe de révision | | |
| Prestations d'audit (hors TVA) | 238 455 | 230 720 |
| 6. Charges de personnel | 255 522 299 | 239 503 135 |
| 7. Amortissements sur immobilisations corporelles | 7 607 483 | 7 250 934 |
| 8. Amortissements sur immobilisations incorporelles | 9 617 046 | 8 614 959 |
| 9. Autres données relatives à l'annexe | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
| 9.1 Dissolution des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonyme | 0 | 6 161 820 |
| 9.2 Sûretés constituées en faveur de tiers Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés | 3 421 563 165 | 3 268 024 892 |
| 9.3 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes : | | |
| Liquidités | 12 567 015 | 5 864 064 |
| Actions | 228 227 260 | 239 969 639 |
| Fonds d'actions | 63 567 708 | 56 055 936 |
| Fonds de marché monétaires | 1 594 357 | 2 214 037 |
| Titres à revenus fixes | 665 743 022 | 631 946 598 |
| Total | 971 699 363 | 936 050 274 |
| 9.4 Dettes envers des institutions de prévoyance | 0 | 0 |
| 9.5 Engagements conditionnels | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
| Engagements Private Equity | 13 879 611 | 13 072 913 |
| Reconnaissances de dettes et dépôts à vue non libérés | 40 000 000 | 40 000 000 |
| Prêts hypothécaires non libérés | 19 718 500 | 459 800 |
| Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière | 23 444 967 | 0 |
| 9.6 Groupe TVA En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe. | | |
| 9.7 Emplois à plein temps Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250. | | |

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

| 10. Ventilation des autres placements | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Fonds immobiliers | 24 977 154 | 0 |
| Fonds d'actions | 526 911 932 | 528 440 953 |
| Fonds de marché monétaires | 1 594 357 | 2 214 037 |
| Hedge Funds | 87 397 597 | 81 165 148 |
| Private Equity | 87 804 468 | 98 496 731 |
| Total | 728 685 508 | 710 316 868 |

| 11. Provisions techniques au 31.12.2024 | Brutes | Réassurances cédées | Nettes |
|--|----------------------|---------------------|----------------------|
| Reports de primes | 73 192 177 | 3 807 651 | 69 384 526 |
| Provisions pour sinistres en cours | 1 083 255 454 | 60 315 249 | 1 022 940 205 |
| Autres provisions techniques | 420 060 762 | 0 | 420 060 762 |
| Réserves mathématiques | 312 332 163 | 0 | 312 332 163 |
| Provisions pour parts d'excédents contractuels | 54 260 139 | 0 | 54 260 139 |
| Total | 1 943 100 695 | 64 122 901 | 1 878 977 795 |
| Provisions techniques au 31.12.2023 | Brutes | Réassurances cédées | Nettes |
| Reports de primes | 70 601 217 | 3 591 462 | 67 009 755 |
| Provisions pour sinistres en cours | 1 149 938 690 | 64 326 676 | 1 085 612 014 |
| Autres provisions techniques | 412 297 014 | 0 | 412 297 014 |
| Réserves mathématiques | 299 425 276 | 0 | 299 425 276 |
| Provisions pour parts d'excédents contractuels | 52 289 317 | 0 | 52 289 317 |
| Total | 1 984 551 514 | 67 918 137 | 1 916 633 377 |

12. Autres passifs envers des détenteurs de participations

Cette position contient notamment CHF 207'000'000.- de dette envers Vaudoise Assurances Holding SA (CHF 140'000'000.- au 31 décembre 2023) dans le cadre de la gestion des liquidités du Groupe.

13. Tableau de variation des fonds propres

| | Capital-actions | Réserves légales issues du bénéfice | Réserves facultatives issues du bénéfice | Bénéfice accumulé | Total des fonds propres |
|--|-------------------|-------------------------------------|--|-------------------|-------------------------|
| Etat au 31.12.2022 | 60 000 000 | 60 000 000 | 300 000 000 | 82 470 081 | 502 470 081 |
| Dividendes versés en 2023 | | | | -42 000 000 | -42 000 000 |
| Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice | | | | 0 | 0 |
| Complément institutions de prévoyance | | | | -300 000 | -300 000 |
| Attribution pour dons divers | | | | -300 000 | -300 000 |
| Attribution pour participation futures des assurés aux excédents | | | | -38 000 000 | -38 000 000 |
| Bénéfice | | | | 79 478 413 | 79 478 413 |
| Etat au 31.12.2023 | 60 000 000 | 60 000 000 | 300 000 000 | 81 348 493 | 501 348 493 |
| Dividendes versés en 2024 | | | | -43 000 000 | -43 000 000 |
| Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice | | | | -300 000 | -300 000 |
| Complément institutions de prévoyance | | | | -300 000 | -300 000 |
| Attribution pour dons divers | | | | -36 000 000 | -36 000 000 |
| Attribution pour participation futures des assurés aux excédents | | | | 89 238 594 | 89 238 594 |
| Bénéfice | | | | 89 238 594 | 89 238 594 |
| Etat au 31.12.2024 | 60 000 000 | 60 000 000 | 300 000 000 | 90 987 087 | 510 987 087 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

14. Ventilation réassurance acceptée 2024

| | Affaires directes | Réassurance acceptée | Réassurance cédée | Net |
|---|----------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| Primes brutes | 1 135 857 630 | 21 539 962 | -44 046 142 | 1 113 351 451 |
| Variation des reports de primes | -1 941 147 | -649 813 | 216 189 | -2 374 770 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | 168 791 | 188 200 | 44 311 | 401 302 |
| Total des produits de l'activité technique d'assurance | 1 134 085 274 | 21 078 349 | -43 785 641 | 1 111 377 983 |
| Charges des sinistres : montants payés | 839 289 602 | 15 340 039 | -29 071 468 | 825 558 174 |
| Variation des provisions techniques | -49 416 576 | 840 452 | 4 011 426 | -44 564 698 |
| Charges des sinistres pour compte propre | 789 873 026 | 16 180 491 | -25 060 041 | 780 993 476 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte | 285 875 204 | 6 826 648 | -3 506 530 | 289 195 322 |
| Autres charges techniques pour propre compte | 24 539 257 | 1 031 161 | -127 898 | 25 442 521 |
| Total des charges de l'activité technique | 1 100 287 488 | 24 038 300 | -28 694 469 | 1 095 631 319 |

Ventilation réassurance acceptée 2023

| | Affaires directes | Réassurance acceptée | Réassurance cédée | Net |
|---|----------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| Primes brutes | 1 081 726 078 | 20 102 321 | -42 885 309 | 1 058 943 090 |
| Variation des reports de primes | -2 545 744 | 602 589 | 221 973 | -1 721 182 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | 279 143 | 1 733 467 | 0 | 2 012 610 |
| Total des produits de l'activité technique d'assurance | 1 079 459 477 | 22 438 377 | -42 663 336 | 1 059 234 519 |
| Charges des sinistres : montants payés | 793 671 292 | 15 982 406 | -22 228 603 | 787 425 095 |
| Variation des provisions techniques | -40 692 985 | -1 549 056 | 2 911 116 | -39 330 925 |
| Charges des sinistres pour compte propre | 752 978 307 | 14 433 350 | -19 317 487 | 748 094 170 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte | 267 873 328 | 6 426 111 | -4 184 307 | 270 115 133 |
| Autres charges techniques pour propre compte | 25 109 749 | 591 936 | -595 643 | 25 106 042 |
| Total des charges de l'activité technique | 1 045 961 385 | 21 451 397 | -24 097 438 | 1 043 315 344 |

15. Variation des provisions techniques d'assurances nettes

| | 2024 | 2023 |
|--|-------------------|-------------------|
| Provisions pour sinistres en cours | 62 671 809 | 8 848 477 |
| Autres provisions techniques | -7 763 748 | 31 898 139 |
| Réserves mathématiques | -8 372 541 | -521 529 |
| Provisions pour parts d'excédents contractuels | -1 970 822 | -894 162 |
| Total | 44 564 698 | 39 330 925 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

| 16. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs | | 2024 | 2023 |
|--|--|--------------------|--------------------|
| 1) Produits des placements | | | |
| Biens immobiliers | | 33 522 165 | 33 440 998 |
| Titres à revenus fixes | | 27 081 194 | 24 389 505 |
| Prêts | | 734 863 | 928 979 |
| Hypothèques | | 3 137 439 | 3 049 393 |
| Actions | | 8 838 394 | 7 472 175 |
| Autres placements | | 13 176 553 | 8 675 454 |
| Total | | 86 490 608 | 77 956 505 |
| 2) Plus-values non réalisées | | | |
| Biens immobiliers | | 724 922 | 948 778 |
| Titres à revenus fixes | | 5 584 085 | 4 365 901 |
| Prêts | | 179 072 | 28 300 |
| Actions | | 15 757 053 | 5 780 810 |
| Autres placements | | 20 755 | 118 859 |
| Instruments financiers dérivés | | 6 195 900 | 7 387 800 |
| Total | | 28 461 787 | 18 630 447 |
| 3) Plus-values réalisées | | | |
| Biens immobiliers | | 19 558 673 | 2 876 083 |
| Titres à revenus fixes | | 3 677 812 | 865 110 |
| Actions | | 11 019 357 | 1 613 728 |
| Autres placements | | 42 064 285 | 63 083 374 |
| Instruments financiers dérivés | | 695 045 | 1 033 145 |
| Total | | 77 015 171 | 69 471 440 |
| 4) Autres produits des placements (change) | | | |
| Titres à revenus fixes | | 23 816 474 | 1 161 838 |
| Autres placements | | 8 251 543 | 747 583 |
| Instruments financiers dérivés | | 21 645 182 | 77 421 015 |
| Total | | 53 713 199 | 79 330 436 |
| Total des produits des placements | | 245 680 765 | 245 388 828 |



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

17. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

| 1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation | | |
|---|--------------------|--------------------|
| Biens immobiliers | 53 439 | 3 402 984 |
| Titres à revenus fixes | 4 779 267 | 4 948 947 |
| Prêts | 0 | 179 072 |
| Actions | 11 077 015 | 4 660 412 |
| Autres placements | 270 642 | 2 508 150 |
| Instruments financiers dérivés | 4 463 260 | 6 449 501 |
| Total | 20 643 622 | 22 149 066 |
| 2) Moins-values réalisées | | |
| Biens immobiliers | 18 | 29 206 |
| Titres à revenus fixes | 12 197 649 | 21 749 483 |
| Prêts | 1 111 296 | 512 247 |
| Hypothèques | 33 167 | 0 |
| Actions | 867 786 | 618 433 |
| Autres placements | 445 673 | 459 585 |
| Instruments financiers dérivés | 11 526 362 | 11 458 633 |
| Total | 26 181 950 | 34 827 587 |
| 3) Autres charges des placements (change) | | |
| Participations | 1 121 571 | 44 846 689 |
| Titres à revenus fixes | 1 680 955 | 18 860 838 |
| Autres placements | 72 915 389 | 39 367 602 |
| Total | 75 717 915 | 103 075 129 |
| 4) Frais de gestion | | |
| Total des charges financières et frais de gestion des placements | 22 219 709 | 22 807 651 |
| | 144 763 197 | 182 859 433 |

18. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 20 mars 2025.



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, Lausanne

**Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
et des réserves facultatives issues du bénéfice (en CHF)**

| | 31.12.2024 | 31.12.2023 |
|---|-------------------|-------------------|
| <u>Emploi du bénéfice au bilan</u> | | |
| Bénéfice ou perte de l'exercice (-) | 89 238 594 | 79 478 413 |
| Bénéfice ou perte reportée (-) | 1 748 494 | 1 870 081 |
| Solde disponible | 90 987 088 | 81 348 494 |
| Proposition du conseil d'administration : | | |
| Dividende ordinaire | 48 000 000 | 43 000 000 |
| Attribution pour participations futures des assurés aux excédents | 39 000 000 | 36 000 000 |
| Complément à nos institutions de prévoyance | 2 000 000 | 300 000 |
| Attribution pour dons divers | 350 000 | 300 000 |
| Solde à reporter | 1 637 088 | 1 748 494 |
| Total | 90 987 088 | 81 348 494 |

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Emploi des réserves facultatives issues du bénéfice

| | | |
|--|-------------|-------------|
| Réserves facultatives issues du bénéfice | 300 000 000 | 300 000 000 |
| Proposition du conseil d'administration : | | |
| Dividende | 0 | 0 |
| Réserves facultatives après distribution | 300 000 000 | 300 000 000 |

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif «Résultats de l'entreprise, solo non-vie»

| en millions de CHF | Total | Affaires directes en Suisse | | | | | | | | | | | | |
|---|----------------|--------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|-----------------------|-----------------|---------------|-----------------|----------------------------|-----------------|----------------|-----------------|--------------|
| | | Accident | | Maladie | | Véhicules à moteur | | Transports | | Incendie, DN, dom. mat. | | RC générale | | |
| | | Ex. préc. | Ex. ss revue | Ex. préc. | Ex. ss revue | Ex. préc. | Ex. ss revue | Ex. préc. | Ex. ss revue | Ex. préc. | Ex. ss revue | Ex. préc. | Ex. ss revue | |
| Primes brutes | 1101,8 | 1157,4 | 183,2 | 194,3 | 268,8 | 293,6 | 373,1 | 377,3 | 1,9 | 1,9 | 172,0 | 183,0 | 70,2 | 72,1 |
| Primes brutes cédées aux réassureurs | -42,9 | -44,0 | -3,8 | -3,5 | -0,2 | -0,2 | -5,2 | -5,4 | - | - | -21,3 | -22,1 | -3,7 | -3,4 |
| Primes nettes pour propre compte (1 + 2) | 1058,9 | 1113,4 | 179,3 | 190,8 | 268,6 | 293,5 | 367,9 | 371,9 | 1,9 | 1,8 | 150,7 | 160,8 | 66,5 | 68,7 |
| Variations des reports de primes | -1,9 | -2,6 | -0,3 | 0,4 | -0,2 | 0,9 | - | 0,1 | - | - | -1,7 | -2,5 | -0,2 | -0,7 |
| Variations des reports de primes: part des réassureurs | 0,2 | 0,2 | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,3 | 0,2 | - | - |
| Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5) | 1057,2 | 1111,0 | 179,0 | 191,2 | 268,4 | 294,3 | 367,8 | 371,9 | 1,9 | 1,8 | 149,3 | 158,5 | 66,3 | 68,0 |
| Autres produits de l'activité d'assurance | 2,0 | 0,4 | - | - | - | - | 0,2 | 0,2 | - | - | 1,6 | - | - | - |
| Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7) | 1059,2 | 1111,4 | 179,0 | 191,2 | 268,4 | 294,4 | 368,1 | 372,1 | 1,9 | 1,8 | 150,9 | 158,5 | 66,3 | 68,0 |
| Charges des sinistres: montants payés bruts | -809,7 | -854,6 | -137,4 | -147,3 | -221,8 | -238,5 | -294,1 | -288,2 | -0,7 | -1,0 | -95,6 | -116,0 | -33,0 | -36,6 |
| Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs | 22,2 | 29,1 | 1,3 | 2,1 | 0,1 | - | 1,8 | 2,6 | - | - | 10,9 | 17,8 | - | - |
| Variations des provisions techniques | 42,2 | 48,6 | 13,8 | 9,3 | 7,1 | -6,3 | 34,0 | 25,5 | 0,2 | 0,2 | -18,1 | 2,8 | 2,8 | 18,5 |
| Variations des provisions techniques: part des réassureurs | -2,9 | -4,0 | -6,7 | -1,5 | - | - | -2,0 | -3,0 | - | - | 4,3 | 1,1 | 1,9 | -1,3 |
| Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13) | -748,1 | -781,0 | -128,9 | -137,3 | -214,7 | -244,7 | -260,3 | -263,1 | -0,6 | -0,8 | -98,5 | -94,3 | -28,4 | -19,3 |
| Frais d'acquisition et de gestion | -274,3 | -292,7 | -23,2 | -24,4 | -36,6 | -41,5 | -114,5 | -123,8 | -0,6 | -0,6 | -66,9 | -69,6 | -30,4 | -29,6 |
| Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion | 4,2 | 3,5 | -0,1 | -0,1 | - | -0,1 | -0,1 | -0,1 | - | - | 4,3 | 3,7 | -0,1 | -0,1 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16) | -270,1 | -289,2 | -23,2 | -24,5 | -36,6 | -41,6 | -114,6 | -123,9 | -0,6 | -0,6 | -62,6 | -66,0 | -30,5 | -29,7 |
| Autres charges techniques pour propre compte | -25,1 | -25,4 | -2,7 | -2,8 | -14,5 | -14,4 | - | -0,2 | - | - | -6,1 | -5,1 | -1,7 | -2,0 |
| Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18) | -1043,3 | -1095,6 | -154,9 | -164,6 | -265,8 | -300,7 | -374,9 | -387,2 | -1,2 | -1,4 | -167,1 | -165,3 | -60,6 | -51,0 |
| Produits des placements | 245,4 | 245,7 | | | | | | | | | | | | |
| Charges financières et frais de gestion des placements | -182,9 | -144,8 | | | | | | | | | | | | |
| Résultat des placements (20 + 21) | 62,5 | 100,9 | | | | | | | | | | | | |
| Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres produits financiers | 5,0 | 5,7 | | | | | | | | | | | | |
| Autres charges financières | -6,1 | -6,1 | | | | | | | | | | | | |
| Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25) | 77,3 | 116,3 | | | | | | | | | | | | |
| Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux | - | - | | | | | | | | | | | | |
| Autres produits | 19,0 | - | | | | | | | | | | | | |
| Autres charges | -12,9 | - | | | | | | | | | | | | |
| Produits/charges extraordinaires | - | - | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice/perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30) | 83,4 | 116,3 | | | | | | | | | | | | |
| Impôts directs | -4,0 | -27,0 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice/perte (31 + 32) | 79,5 | 89,2 | | | | | | | | | | | | |

| | | Affaires directes à l'étranger | | Affaires indirectes | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------|--------------|--------------------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------|--------------|--------------------|--------------|---------------|--------------|-------------------------|--------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|
| Autres branches | | Ensemble | | Accident | | Maladie | | Véhicules à moteur | | Transports | | Incendie, DN, dom. mat. | | RC Générale | | Autres branches | |
| Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue | Ex. précédent | Ex. ss revue |
| 12,6 | 13,6 | - | - | 0,3 | 0,4 | - | - | 0,4 | 0,4 | - | - | 15,9 | 17,5 | - | - | 3,4 | 3,1 |
| -8,6 | -9,4 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4,0 | 4,3 | - | - | 0,3 | 0,4 | - | - | 0,4 | 0,4 | - | - | 15,9 | 17,5 | - | - | 3,4 | 3,1 |
| - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,6 | -0,6 | - | - | - | - |
| -0,1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3,8 | 4,3 | - | - | 0,3 | 0,4 | - | - | 0,4 | 0,4 | - | - | 16,6 | 16,9 | - | - | 3,4 | 3,1 |
| 0,1 | 0,2 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4,0 | 4,5 | - | - | 0,3 | 0,4 | - | - | 0,4 | 0,4 | - | - | 16,6 | 16,9 | - | - | 3,4 | 3,1 |
| -11,0 | -11,8 | - | - | -0,1 | -0,1 | - | - | -0,3 | -0,4 | - | - | -13,0 | -12,5 | - | - | -2,6 | -2,4 |
| 8,1 | 6,6 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 1,0 | -0,6 | - | - | -0,1 | - | - | - | -0,1 | - | - | - | 1,3 | -1,5 | - | - | 0,3 | 0,8 |
| -0,4 | 0,5 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| -2,3 | -5,2 | - | - | -0,2 | -0,1 | - | - | -0,4 | -0,4 | - | - | -11,6 | -14,0 | - | - | -2,3 | -1,6 |
| -1,0 | -1,0 | - | - | -0,1 | -0,1 | - | - | -0,1 | -0,1 | - | - | -1,3 | -2,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| 0,2 | 0,2 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| -0,8 | -0,9 | - | - | -0,1 | -0,1 | - | - | -0,1 | -0,1 | - | - | -1,3 | -2,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,2 |
| -0,1 | -1,0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| -3,2 | -7,1 | - | - | -0,3 | -0,2 | - | - | -0,4 | -0,5 | - | - | -13,0 | -16,2 | 0,1 | 0,1 | -2,1 | -1,4 |

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif «Solvabilité individuelle»

| Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité en millions de CHF | | Clôture ex. préc. | Adaptations ex. préc. | Clôture ex. ss revue |
|---|--|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| | Différence entre la valeur des actifs conformes au marché et la valeur des engagements conformes au marché | 1'711,8 | | 1'788,3 |
| Calcul du capital porteur de risque (CPR) | Déductions | -88,1 | | -124,2 |
| | Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tiers 1 imputés au capital de base | - | | |
| | Capital de base | 1'623,7 | | 1'664,1 |
| | Capital complémentaire | - | | - |
| | CPR | 1'623,7 | | 1'664,1 |

| | | Clôture ex. préc. | Adaptations ex. préc. | Clôture ex. ss revue |
|-------------------------|---|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| Calcul du capital cible | Risque technique | 286,8 | | 300,9 |
| | Risque de marché | 422,4 | | 440,4 |
| | Effets de diversification | -243,8 | | -187,2 |
| | Risque de crédit | 74,8 | | 70,0 |
| | Montant minimum et autres effets sur le capital cible | -42,5 | | -92,6 |
| | Capital cible | 497,7 | | 531,6 |

| | Clôture ex. préc. | Adaptations ex. préc. | Clôture ex. ss revue |
|---------------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| Quotient SST | 326,3% | | 313,1% |

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan SST individuel simplifié »

| Monnaie: CHF ou monnaie du rapport d'activité en millions de CHF | | Clôture ex. préc. | Adaptations ex. préc. | Clôture ex. ss revue |
|--|---|-------------------|-----------------------|----------------------|
| Valeur des placements conformes au marché | Biens immobiliers | 878,6 | | 834,8 |
| | Participations | - | | - |
| | Titres à revenu fixe | 928,2 | | 1'002,3 |
| | Prêts | 71,5 | | 48,5 |
| | Hypothèques | 222,8 | | 249,5 |
| | Actions | 276,4 | | 278,3 |
| | Autres placements | 884,0 | | 1'025,0 |
| | – Placements collectifs de capitaux | 587,6 | | 700,9 |
| | – Placements alternatifs de capitaux | 296,4 | | 324,2 |
| | – Produits structurés | - | | - |
| | – Autres placements de capitaux | - | | - |
| | Total des autres placements | 3'261,6 | | 3'438,4 |
| | Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations | - | | - |
| | Créances sur instruments financiers dérivés | 25,7 | | 24,5 |
| | Dépôts découlant de la réassurance acceptée | 15,3 | | 14,1 |
| | Liquidités | 198,1 | | 217,7 |
| | Part des réassureurs dans les provisions techniques | 63,9 | | 61,8 |
| | – Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations) | | | |
| | – Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations) | | | |
| | – Assurance directe: assurance dommages | 63,9 | | 61,8 |
| | – Assurance directe: assurance-maladie | | | |
| | – Réassurance active: assurance dommages | | | |
| | – Réassurance active: assurance-maladie | | | |
| | – Assurance directe: autres affaires | | | |
| | – Réassurance active: autres affaires | | | |
| | – Assurance directe: assurance vie liée à des participations | | | |
| | – Réassurance active: assurance vie liée à des participations | | | |
| | Immobilisations corporelles | 91,3 | | 96,0 |
| | Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis | | | |
| | Immobilisations incorporelles | 45,1 | | 76,2 |
| | Créances nées d'opérations d'assurance | 22,6 | | 26,7 |
| | Autres créances | 44,8 | | 39,1 |
| | Autres actifs | | | |
| | Capital non encore libéré | | | |
| | Comptes de régularisation | 15,7 | | 19,0 |
| | Total des autres actifs | 522,5 | | 575,0 |
| Total valeur des actifs conformes au marché | Total de la valeur des actifs conformes au marché | 3'784,1 | | 4'013,4 |
| Valeur des engagements d'assurance conformes au marché (y compris assurance vie liée à des participations) | Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance | 1'332,3 | | 1'370,8 |
| | – Assurance directe: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations) | | | |
| | – Réassurance active: assurance sur la vie (hors assurance vie liée à des participations) | | | |
| | – Assurance directe: assurance dommages | 1'332,3 | | 1'370,8 |
| | – Assurance directe: assurance-maladie | | | |
| | – Réassurance active: assurance dommages | | | |
| | – Réassurance active: assurance-maladie | | | |
| | – Assurance directe: autres affaires | | | |
| | – Réassurance active: autres affaires | | | |
| | Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations | | | |
| | – Assurance directe: assurance vie liée à des participations | | | |
| | – Réassurance active: assurance vie liée à des participations | | | |
| | Montant minimum | 141,2 | | 167,1 |
| | Provisions non techniques | 7,3 | | 0,2 |
| | Dettes liées à des instruments de taux | - | | - |
| | Dettes sur instruments financiers dérivés | 21,4 | | 27,2 |
| | Dépôts résultant de la réassurance cédée | 7,2 | | 7,7 |
| | Dettes nées d'opérations d'assurance | 378,6 | | 390,7 |
| | Autres passifs | 157,1 | | 233,9 |
| | Comptes de régularisation | 27,1 | | 27,4 |
| | Dettes subordonnées | - | | - |
| Total valeur des engagements conformes au marché | Total de la valeur des engagements conformes au marché | 2'072,3 | | 2'225,1 |
| | Différence entre la valeur des actifs conformes au marché et la valeur des engagements conformes au marché | 1'711,8 | | 1'788,3 |

